

Bulletin municipal



VILLE DE
BOSMIE
L'AIGUILLE

NUMÉRO 43 • DÉCEMBRE 2024

L'Orangerie



Projets et réalisations 2024/2025



Le cabinet médical



La halle de pétanque



PRADEAU^{TP}
ISLE

05 55 05 93 79
assainissement•eau potable•vrd



LE MOT DU MAIRE

Que retiendrons-nous de cette année 2024 ?

Dans le monde, la réélection de TRUMP, la poursuite des conflits en Ukraine et au Proche-Orient.

En France, la dissolution de l'Assemblée nationale et le résultat prévisible d'une France ingouvernable.

Cela « nous le savons » me direz-vous ! Parlez-nous plutôt de notre commune ! 2024 sera sans doute l'année qui marquera l'arrêt brutal des subventions d'État. Seul le Département a participé au financement de nos projets.

Il n'est pas dans mes intentions d'omettre d'évoquer l'installation d'une antenne de téléphonie sur une zone définie par les opérateurs. J'espère que vous avez tous compris que ce genre de pylône est imposé à la collectivité car nous sommes tous de plus en plus « accros » à la téléphonie mobile, à internet... et, aujourd'hui, c'est plus de 80 % des appels téléphoniques d'urgence qui sont effectués avec un mobile. La municipalité ne reste pas inactive et cherche avec les opérateurs un site aussi efficient que celui actuellement proposé et moins impactant pour les riverains.

Durant cette année, la rue de Viblac, dans sa partie inférieure, a été complètement remodelée. Un réseau d'eaux de pluie a été créé, des trottoirs pour la sécurisation des promeneurs ont vu le jour.

Les travaux de transformation de l'ancienne Orangerie en salle culturelle avancent suivant le planning établi. La réception est envisagée pour le début de l'été. Sur ce projet, une dotation de l'État était attendue, mais la réalité est tout autre !

La construction d'une halle de pétanque dans le secteur de Charroux près du gymnase est lancée. Cette réalisation, attendue depuis de nombreuses années par les amateurs des jeux de boule, sera un bâtiment vertueux : récupération des eaux de pluie et couverture avec des panneaux solaires qui permettront d'alimenter en électricité tous les bâtiments communaux aux alentours.

L'arrivée quasi certaine de jeunes médecins sur notre commune nous a conduit, dans un premier temps, à procéder à l'achat du cabinet médical existant, puis à lancer une extension de ce local. L'État se montrera-t-il plus généreux sur ce sujet ultra-sensible ? Il n'est pas possible de vous apporter une réponse à ce jour.

Dans ce contexte financier très tendu, le choix de la majorité a été de suivre les investissements afin de rendre notre commune toujours plus attractive. Cela passe par une augmentation modérée de 0.9 % de la taxe foncière. Toutefois, le coût des services, notamment périscolaires, restent en dessous de la moyenne départementale en étant toujours de bonne qualité.

En pages 6 et 7, vous trouverez la synthèse de l'étude d'impact d'une éventuelle sortie de notre commune de la communauté de communes du Val de Vienne en vue d'une intégration à la communauté urbaine de Limoges Métropole. Cette étude, qui a été présentée en conseil municipal le 16 septembre, ne laisse planer aucun doute sur la non faisabilité et le manque d'intérêt d'une telle évolution.

Je termine mon propos en ayant une pensée très forte pour nos amis de la ville jumelle de Pédralba. Les terribles inondations du 29 octobre ont ravagé les habitations de la partie basse de la ville à proximité du cours d'eau El Turia. J'en profite pour remercier tous les généreux donateurs et le comité de Jumelage pour leur investissement.

Chers Bosmiauds, chères Bosmiaudes, je vous souhaite de belle année 2025 et mes collègues élus se joignent à moi pour vous présenter leurs plus sincères vœux de joie, bonheur et santé.



Sommaire

Page 4 : Budget 2024
Page 6 : Synthèse d'impact
Page 7 : Vie municipale
Page 14 : Nouveaux services, travaux et bâtiments
Page 16 : Écoles
Page 19 : Vie culturelle
Page 21 : Solidarité - Civisme
Page 22 : Vie pratique
Page 24 : Communauté de communes
Page 27 : Associations
Page 34 : Mot de l'opposition
Page 35 : Mot de la majorité
Page 36 : Contacts utiles

Bien à vous



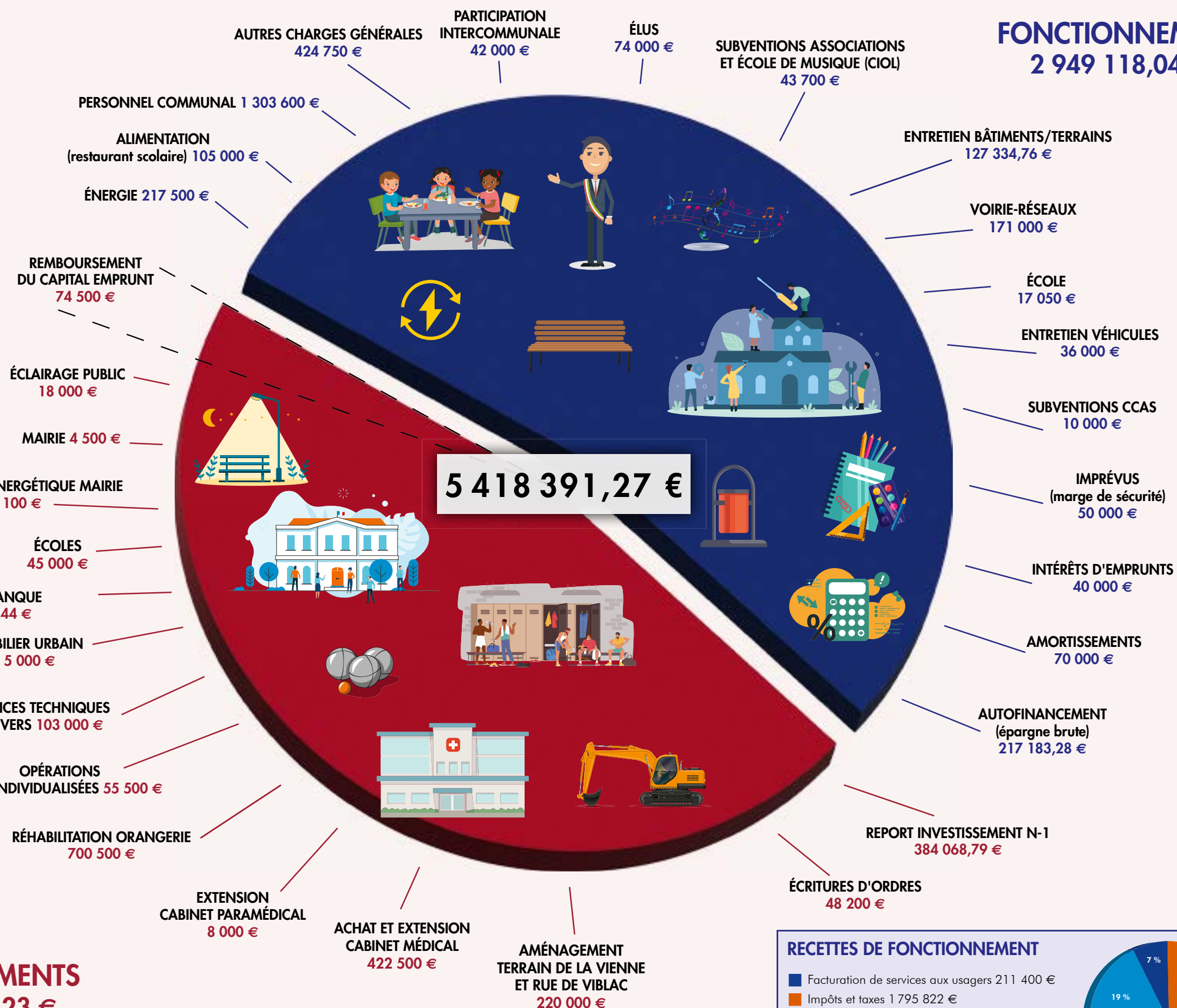
BUDGET 2024

256 élèves en 2024
dont 90 en école maternelle
et 166 en école élémentaire

de 1 à 3,40 €
prix d'un repas
au restaurant scolaire

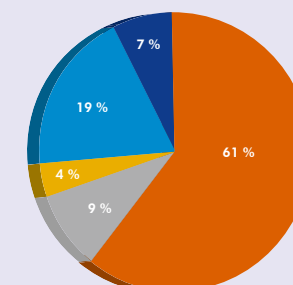
35 660
repas servis en 2024
(restaurant scolaire,
crèche, personnel)

INVESTISSEMENTS 2 469 273,23 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Facturation de services aux usagers 211 400 €
- Impôts et taxes 1 795 822 €
- Dotations de l'État, subventions et participations 269 448 €
- Autres produits et revenus de gestion courante 104 200 €
- Excédent reporté 568 248,04 €



Tarifs municipaux

Taille de haies

Taille de haies (prix au mètre linéaire)	5 € le ml
Élagage de haies avec nacelle en cas de carence du propriétaire	400 € la ½ journée



La taille de haie est effectuée avec un engin de grosse capacité : « l'épareuse ».

POUR RAPPEL :
la taille de haie est un service à la population, payant, qu'il n'est possible de faire que lors des périodes de taille communale.

Location de la salle Bizet

	Habitants de la CCVV
Salle seule	355 €
Cuisine	200 €
Chauffage	120 €
Caution location casse	300 €
Caution nettoyage locaux	250 €
Acompte	175 €

Mise à disposition de la remorque

Petite	40 € par rotation
Grande	50 € par rotation

Photocopies

Format A4 noir et blanc	0,40 €
Format A3 noir et blanc	0,60 €
Format A4 couleurs	0,70 €
Format A3 couleurs	1,15 €



SYNTHÈSE D'IMPACT

Synthèse de l'étude d'impact du projet de sortie de la commune de Bosmie l'Aiguille de la communauté de communes du Val de Vienne en vue de son intégration à la communauté urbaine de Limoges Métropole

Les élus de Bosmie l'Aiguille ont souhaité étudier l'impact que pourrait avoir un retrait de la communauté de communes du Val de Vienne vers la communauté urbaine de Limoges Métropole.

D'un point de vue juridique : Présentation de la procédure d'intégration à un EPCI et de la procédure de retrait d'un EPCI

Il existe 2 procédures possibles : la **procédure de droit commun** et, en cas de refus de l'EPCI de retrait, une **procédure dérogatoire**.

La procédure de droit commun en synthèse (article L5211-19 du Code général des Collectivités Territoriales) :

La commune demande l'accord à son EPCI d'appartenance et la communauté d'accueil doit délibérer favorablement. Le Préfet prend un arrêté.

Les communes membres de l'EPCI de retrait délibèrent dans un délai de 3 mois. L'absence de délibération vaut accord.

Il faut un accord de répartition financière et patrimoniale entre la commune sortante et l'EPCI de retrait statuant sur les biens, les dettes, la trésorerie.

La procédure dérogatoire en synthèse (article L5214-26 du Code général des Collectivités Territoriales) :

Si la communauté de communes du Val de Vienne s'oppose à la procédure de retrait, la procédure dérogatoire est mise en œuvre. Dans ce cas de figure, le **Préfet prend la décision** d'accepter ou non le retrait et l'adhésion, **après avis de la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI)**.



Délibération du conseil municipal

Accord de la Commission départementale de la Coopération Intercommunale et du Préfet

Pour une adhésion au 1/01/2026. La délibération de la communauté de communes doit être transmise avant la fin juin 2025 (délai raisonnable)



Délibération de l'EPCI d'accueil

Les membres disposent d'un délai de trois mois pour se prononcer. Une majorité qualifiée est requise.

Pour une adhésion au 1/01/2026. La délibération doit être transmise à ses collectivités membres avant fin juin 2025.

Le Préfet conserve un pouvoir de décision concernant le retrait et l'adhésion. L'EPCI de départ doit être en capacité d'exister malgré le retrait d'une commune, et la continuité territoriale doit être maintenue. **Cela signifie que si l'impact financier du retrait de Bosmie l'Aiguille de la communauté de communes du Val de Vienne risque de mettre en péril la stabilité financière de la communauté de communes, le retrait n'obtiendra pas d'avis favorable de la CDCI et donc pas d'accord du Préfet.**

D'un point de vue financier : Présentation des impacts financiers majeurs pour Bosmie l'Aiguille et ses contribuables, la communauté de communes du Val de Vienne et la communauté urbaine de Limoges Métropole

Bosmie l'Aiguille perçoit différentes recettes qui sont directement ou indirectement impactées par un changement d'établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Au niveau financier, les conséquences d'un changement d'EPCI portent sur :

Les taux de fiscalité des ménages (taxes foncières, taxe d'habitation sur les résidences secondaires) et économique (contribution foncière des entreprises)

Les bases fiscales de cotisation foncière des entreprises (CFE)

Le transfert des produits fiscaux post-réformes de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation

Les dotations de l'Etat (dotation globale de fonctionnement, Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales)



SYNTHÈSE D'IMPACT

Qu'en est-il des compétences exercées par chaque EPCI ?

Les compétences de l'EPCI – c'est-à-dire ses domaines d'intervention – peuvent être obligatoires (comme la gestion des déchets), optionnelles (comme le transport public) ou facultatives, selon les besoins du territoire. Cette coopération permet aux communes de mutualiser leurs ressources et de proposer aux habitants des services plus étendus et souvent moins coûteux, améliorant ainsi la qualité de vie locale. En l'occurrence, la communauté de communes du Val de Vienne exerce 35 compétences, tandis que la communauté urbaine de Limoges Métropole en exerce 54, soit 19 compétences de plus. Cependant, 9 compétences sont exercées par la communauté de communes du Val de Vienne mais ne le sont pas la communauté urbaine de Limoges Métropole. **Le financement de ces compétences et leur organisation reviendraient entièrement à la charge de la commune** car elles n'ont jamais fait l'objet de transfert financier entre la commune et son EPCI. On trouve notamment parmi elles : la crèche, le relais assistance maternelle et l'aide à la petite enfance, l'action sociale, les maisons de santé pluridisciplinaires...

Quel est le bilan financier pour Bosmie l'Aiguille et ses contribuables (avant transfert de compétences) ?

Le tableau ci-dessous présente de 2025 à 2030 la différence de recettes générée par l'intégration à la communauté urbaine de Limoges Métropole, par rapport au fait de rester dans la communauté de communes du Val de Vienne.

Bilan des produits communaux - €	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Produits ménages et attribution de compensation	0	-164	-310	-458	-609	-763
Dotation globale de fonctionnement	0	-3 111	-51 575	-45 949	-38 916	-38 415
+ Fonds national de péréquation	23 263	13 896	16 875	-14 877	-13 948	-14 654
= Dotations	23 263	61 895	14 668	-11 990	-4 294	-3 465
Solde communal (gain ou perte nette)	23 263	61 731	14 359	-12 448	-4 903	-4 228

Pour Bosmie l'Aiguille : L'impact du changement d'EPCI est marginal au niveau financier, notamment car Bosmie l'Aiguille passerait par un pacte fiscal afin de préserver les contribuables (c'est-à-dire une variation infime des taux d'imposition). A partir de 2029, le fait d'intégrer la communauté urbaine de Limoges Métropole représente une perte de recettes d'environ -4 k€ par an.

Pour ses contribuables : cela générerait une variation de la contribution fiscale individuelle de chaque contribuable au niveau de la taxe d'habitation et du foncier non bâti. Cette variation serait en moyenne de -9 € pour la taxe d'habitation et inférieure à -1 € pour le foncier non bâti. Aucun changement pour la taxe foncière bâti.

Au niveau communal, que ce soit du point de vue de la commune ou du contribuable, **l'aspect financier n'est pas un facteur déterminant** dans la décision d'intégration à la communauté urbaine de Limoges Métropole. Il n'y a pas d'incitation ou de contre-indication financières suffisamment importantes pour faire pencher la balance.

Quel est le bilan financier (avant transfert de compétences) du point de vue des 2 EPCI concernés ?

Ces totaux représentent la différence de produits et charges liés à l'intégration potentielle pour l'un et au retrait potentiel pour l'autre, de Bosmie l'Aiguille.

Projection par année - en milliers d'€	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Pour la communauté Urbaine de Limoges Métropole :						
Solde (gain net)	1 444	1 486	1 516	1 544	1 572	1 601
Pour la communauté de communes du Val de Vienne						
Solde (Perte nette)	1 376	1 066	1 086	1 535	1 562	1 590

Le solde des produits et charges apportés par Bosmie l'Aiguille à la communauté urbaine de Limoges Métropole est largement positif et se situe en moyenne autour de 1,5 M€ par an, tandis que ce même solde est largement négatif pour la communauté de communes du Val de Vienne, qui percevraient environ -1,4 M€ de moins par an suite au départ de Bosmie l'Aiguille. **Cela pourrait mettre en péril la stabilité financière globale de la communauté de communes du Val de Vienne.**



Intermarché
SUPER
Aixe-Sur-Vienne

leDRIVE



Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
Dimanche de 9h à 12h30

05 55 70 37 60



Commémoration du 8 mai 1945 une cérémonie : pour ne pas oublier

Mardi 8 mai 2024 avait lieu le 79^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. De nombreuses personnes ont assisté à cet événement qui s'est déroulé au monument aux morts de Bosmie l'Aiguille.



Conseil Municipal des Jeunes

La commission a proposé de relancer un conseil municipal des jeunes pour les années 2025-2026. Les jeunes nés en 2013, 2014, 2015, 2016 pourront candidater. La liste devra comporter onze noms, avec respect de la parité. Toute liste incomplète sera acceptée. Chaque liste désignera sa « tête de liste ». Cette personne aura vocation à être président(e) du CMJ. Le vote est prévu le vendredi 14 mars de 16h30 à 19h30. Le dépôt des listes devra être effectif le vendredi 7 mars. Tous les enfants habitant la commune, nés pendant les quatre années précitées, seront électeurs.

**Horaires de la mairie
à partir du 1^{er} janvier 2025 :**
du lundi au jeudi :
9 h-12 h et 13 h-17 h 30
vendredi : fermeture à 17h
samedi : 9 h-12 h



Soutien à nos amis espagnols !

Durant la fin du mois d'octobre, les habitants de Pedralba, amis de la ville jumelle, ont été victimes de terribles inondations, impactant toute la région de Valence et les privant d'eau et d'électricité. Afin de leur apporter notre soutien, différentes opérations initiées par la municipalité ont pu être mises en place, à savoir :

- une livraison de semi-remorques remplis de bouteilles d'eau minérale
- l'instauration d'une régie de dons financiers ouvert jusqu'au 31/03/2025
- une soirée solidarité "couscous" en partenariat avec le comité de jumelage le 23 novembre dernier
- la tenue d'un registre de soutien à l'attention des habitants de Pedralba

Pour tout don financier, vous avez jusqu'au 31/03/2025.

Pour ce faire, vous devez vous rendre en mairie. Les dons sont acceptés en espèces, chèques ou carte bleue. Un reçu vous sera fourni, vous permettant une déduction des impôts à hauteur de 66%.

Ces différentes actions ont permis de récolter 25 786 euros au 08/12/2024.

La municipalité remercie le comité de jumelage pour son implication, ainsi que toutes les personnes ayant participé à ces actions !



Interview France Bleu

Le 5 février 2024, les escapades de France Bleu, avec l'animateur Stéphane PIGATO, ont fait une escale à Bosmie l'Aiguille. De nombreux invités étaient présents pour faire découvrir leurs passions ou leurs projets. Une occasion pour les auditeurs de France Bleu de connaître un peu mieux notre commune et ses différentes richesses.





Bienvenue dans le salon de coiffure

Rêve coiffure by Viva la Vie

situé à Bosmie l'Aiguille 6 rue pedralba
Tél. 05 55 36 45 81

Entrez dans un petit cocon de douceur, dédié à la coiffure féminine, masculine et à la beauté des cheveux. Séverine et Edwige ainsi que Justine, vous accueillent dans un espace cosy et une ambiance familiale pour vous faire profiter d'une agréable pause coiffure.

Installez-vous confortablement dans votre fauteuil et laissez-vous guider par une équipe de coiffeuse professionnelle à votre écoute pour des conseils et des soins sur-mesure.

Nos formations :

- Formation visagisme méthode de Claude Juillard.
- Formation Maître expert coloriste WELLA.
- Formation régulière, tout au long de l'année.

Le salon dispose également de produits hauts de gamme pour vous offrir un moment de bien-être inégalable.

- Gamme système professionnel Wella, Viva la vie.
- Analyse et Diagnostic cuir chevelu.
- Expert coloriste, Expert en lissage, Botox, Relooking.

Rêve Coiffure vous propose aussi un grand choix de perruques de la marque NJ Création, parmi lesquels deux gammes. Sur commande !! Catalogue (MODULOCAP et BIEN-ÊTRE). Convention sécurité social

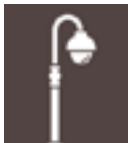
LUMIÈRE SUR L'ÉNERGIE



Infrastructures de réseaux électrique, d'éclairage et de télécommunication

Micro-Forage
Forage Dirigé

87440 SAINT-MATHIEU
+ 33 (0)5 55 00 31 02
www.batifoix.fr





VIE MUNICIPALE

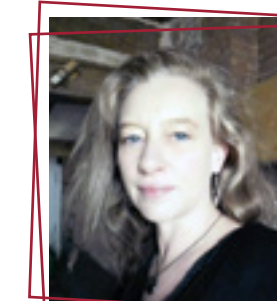
MOUVEMENT DE PERSONNEL

À l'Agence Postale Communale

Sofia EL BARNOUSSI, recrutée pour assurer les remplacements à l'Agence Postale Communale, a choisi de quitter la collectivité. Plusieurs agents municipaux assurent les permanences afin de maintenir un service public de qualité pour la population avant l'arrivée de Claire OHIER, adjoint administratif, recrutée à temps partiel.



De gauche à droite : Garance BOUCHE-LEGER (apprenti pour 2 ans sur notre commune), Damien PINALIE, Denis MILITON, Lydgy DE LAUZAINGHEIN, Julien ANGLERAUD



Claire OHIER

Services techniques

L'arrivée d'un Directeur des Services Techniques a permis de reprendre certaines tâches en régie et de donner un nouvel élan à l'équipe de la voirie. Certains collaborateurs ont quitté la collectivité et un recrutement a été réalisé pour leur remplacement. Souhaitons la bienvenue à Denis MILITON, Julien ANGLERAUD, Lydgy DE LAUZAINGHEIN, Damien PINALIE.

Inaugurations

Le jeudi 13 juin, l'équipe municipale avait convié le Préfet, le Président du Conseil Départemental, le Député, les deux Sénateurs, les représentants des entreprises participantes et les principaux acteurs de la commune à l'inauguration de travaux sur divers sites de la commune.

Le Préfet, retenu par son droit de réserve, était excusé. Pour ceux qui ont pu répondre présents, ils se sont rendus :

- en premier à l'école élémentaire : la cour a été totalement repensée avec une végétalisation maximisée pour davantage de perméabilité. L'eau de pluie peut désormais s'infiltrer dans un enrobé poreux ;
- ensuite, à l'extension du cabinet paramédical : la construction de ce bâtiment est dédiée au regroupement des trois kinésithérapeutes et d'une ostéopathe/kinésithérapeute, qui peuvent profiter d'une grande salle de motricité. Cela permet également de pouvoir accueillir dorénavant, dans les locaux initiaux, un médecin pédiatre, une orthophoniste, un sage-femme addictologue et trois infirmières ;
- direction Charroux, vers le vestiaire



de football et son local associatif « espace Plein Ciel ». Ce bâtiment offre plusieurs vestiaires pour les joueurs et arbitres, mais aussi une salle municipale avec une capacité d'accueil de cent personnes ;

- aux abords de la mairie, le nouveau vestiaire du personnel des services techniques a été présenté. L'équipe de voirie peut désormais profiter de vestiaires mixtes, de sanitaires, d'une salle de repos et d'un bureau pour

l'agent coordinateur des services techniques ;

- la visite se terminait par la pose de la première pierre de l'Orangerie.

Le maire, dans son allocution, détaillait les coûts des différents aménagements et remerciait les partenaires financiers, sans qui ces réalisations auraient été impossibles (cf. tableau présentant le coût des opérations et la part des subventions obtenues).

	Coût total	Subventions Etat (Dotation des Equipements Ruraux et Fonds verts) + Département
Cour de l'école et ses deux préaux	549 269 € HT	80 %
Vestiaires de football et salle associative	689 663 € HT	28.36 %
Extension du cabinet paramédical	365 800 € HT	31 %
Vestiaires du personnel municipal	120 833 € HT	37 %



VIE MUNICIPALE

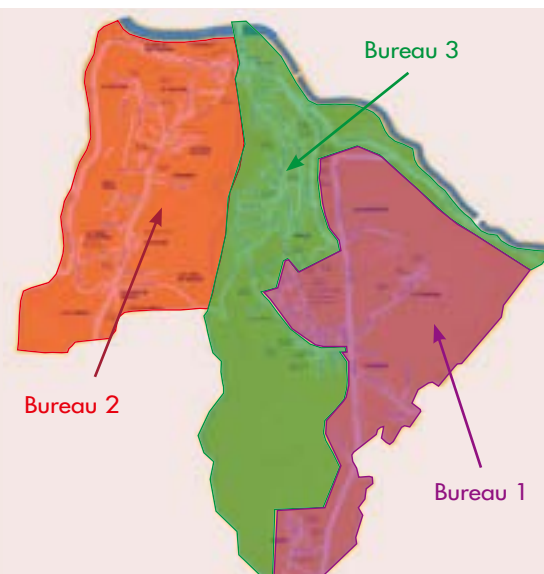
Désormais trois bureaux de vote à Bosmie l'Aiguille

La commune de Bosmie l'Aiguille compte à ce jour 2 183 électeurs répartis sur deux bureaux de vote. La préfecture de la Haute-Vienne trouve souhaitable qu'un bureau de vote n'accueille pas plus de 1 000 électeurs.

Le conseil municipal a donc approuvé la création d'un troisième bureau de vote lors de sa session du 25 novembre.

Désormais, le bureau de vote n° 1 sera à la mairie et les bureaux n° 2 et 3 seront installés au complexe des Deux Rivières, en centre bourg.

Les électeurs concernés par cette évolution recevront une nouvelle carte d'électeur. Vous trouverez ci-contre la carte de la répartition géographique de ces bureaux.



Visite du Secrétaire Général de la Préfecture



Récemment, monsieur Laurent MONBRUN, Secrétaire Général de la Préfecture, sous-Préfet en charge de notre arrondissement, s'est déplacé à la rencontre des élus municipaux. Lors d'un précédent échange, le maire avait expliqué le dynamisme de notre collectivité et regrettait le manque de soutien financier de l'État pour les projets.

Lors de cette rencontre, après la présentation de la commune, l'équipe municipale a montré à monsieur le sous-Préfet, l'avancée des travaux de l'Orangerie. La délégation s'est ensuite déplacée en centre bourg. Le représentant de l'État a pu apprécier les aménagements de la cour d'école. Après avoir fait le tour des bâtiments scolaires, le maire a ainsi pu expliquer la problématique de l'installation des médecins dans les communes semi-rurales. La collectivité est obligée de porter l'investissement des bâtiments, c'est pour cela qu'elle a fait l'acquisition du cabinet médical

existant et que monsieur le Secrétaire Général a découvert le terrassement de l'extension de ce bâtiment. Les élus ont ensuite accompagné monsieur le sous-Préfet jusqu'au pont de l'Aiguille, en lui réexpliquant les problèmes de circulation. Monsieur MONBRUN est parfaitement bien informé de ce dossier. Il en a même discuté avec monsieur le Préfet, avant son déplacement sur notre commune. Il semblerait que des obstacles soient encore à lever avec la DIRCO (Direction des Routes) avant l'installation de feux de trafic... en 2025, dixit notre invité.



VIE MUNICIPALE

Recensement

Madame, Monsieur,
Vous allez être recensé(e) cette année.

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire**. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ces résultats sont notamment utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Les données collectées servent également à comprendre l'**évolution démographique** de notre territoire. Elles permettent d'**ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers et d'offre de moyens de transport.

Des agents recenseurs ont été recrutés. Ils vous transmettront les documents nécessaires (en main propre ou dans votre boîte aux lettres). Pour faciliter leur travail, une réponse rapide serait appropriée, en privilégiant la réponse par internet.

Votre participation est essentielle.

Vos cinq agents recenseurs



RENUCCI Daniel



LEGROS Martial



DE LAUZAINGHEIN
Lydgy



ORLANDINI Gersande



VEISSEIX Corinne

Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 16 janvier 2025 sur le site www.le-recensement-et-moi.fr. Vos codes confidentiels de connexion figurent sur la notice internet qui vous sera remise prochainement, dans votre boîte aux lettres ou en main propre, par votre agent recenseur.

Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Elles seront transmises à l'Insee pour établir des **statistiques anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel.

Le recensement de la population est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.





NOUVEAUX SERVICES, TRAVAUX ET BÂTIMENTS

« **La résidence des Papetiers** », projet porté par l'ODHAC, en centre-bourg, est actuellement clos et couvert. Cet immeuble accueillera à partir du deuxième semestre 2025, sept foyers, dont quatre appartements réservés à des personnes à mobilité réduite. Ce bâtiment est entièrement financé par l'ODHAC. La commune offre le terrain, support du bâtiment. La collectivité pourrait aménager l'arrière du terrain avec un parking, mais aussi une zone de détente en bord de ruisseau, si elle obtient un subventionnement conséquent de la part de l'État et du Département.

La toiture du bâtiment à côté de la brasserie a été refaite. Coût de l'opération : 14 742 €, pris en charge en totalité par la collectivité.

Pour 2024, au niveau **voirie**, la collectivité avait ciblé la rue de Viblac. Avant le début des travaux, le syndicat d'alimentation en eau potable Vienne Briance Gorre (VBG) avait procédé au remplacement de la canalisation d'eau potable. L'entreprise adjudicataire a d'abord canalisé les eaux pluviales, puis réalisé un trottoir revêtu d'enrobé afin de sécuriser le déplacement des piétons. Enfin, la voirie a été reprofilée et façonnée avec un revêtement tri couches. Coût de l'opération : 198 695 € HT subventionné à hauteur de 27,25 % par le Conseil Départemental.

La halle de pétanque

Attendue depuis plusieurs années, la halle de pétanque a fait l'objet d'un permis de construire validé en septembre 2024. Ce bâtiment accueillera, dès le début de l'été, trois terrains de pétanque. Comme toutes les dernières constructions, l'aspect écologique a été étudié. Une cuve de 10m³ de récupération des eaux de pluie est prévue. Des panneaux photovoltaïques sont également installés sur le toit monopente. L'implantation à proximité du centre sportif permet de mutualiser les sanitaires et de regrouper tous les équipements sportifs sur le site Plein Ciel, à Charroux. A ce jour, le terrassement de ce bâtiment a débuté.

NOUVEAU !

Le Bistrot de l'Aiguille

Les huisseries de l'Agence Postale Communale, véritables passoirs thermiques, ont été remplacées par des huisseries aluminium répondant aux dernières normes d'isolation. Coût de cet équipement : 15 674 € TTC, pris également en charge en intégralité par la commune.

Extension du cabinet médical

Comme indiqué dans le mot du maire, notre commune accueillera, courant 2025, des jeunes médecins. Pour mémoire, fin 2022, trois médecins officiaient sur Bosmie l'Aiguille. Aujourd'hui, seulement deux médecins exercent sur notre secteur, dont un qui a fait part de sa volonté de profiter, prochainement, d'une retraite bien méritée. La municipalité s'est mise en charge de recruter un, voire deux médecins et a eu l'opportunité de croiser la route de Pauline REY qui s'installera en libérale dès le 3 mars 2025. D'autres médecins la rejoindront d'ici la fin d'année.

Parallèlement à ce projet d'installation, la municipalité a fait l'acquisition du cabinet médical existant. Dans ce local, continueront à officier les deux médecins actuellement en activité. La municipalité a fait le choix d'agrandir ce bâtiment afin de pouvoir abriter quatre nouveaux praticiens, dont le docteur Pauline REY. Cet agrandissement sera accolé au cabinet médical existant. Ainsi, tous les médecins généralistes seront rassemblés place Pedralba, où quelques modifications seront apportées pour améliorer le stationnement.

Dans le cadre des économies d'énergie, la commune a réalisé des travaux de réhabilitation et d'isolation de la mairie qui sont subventionnés à hauteur de 40 % par l'État.

La commune a souhaité densifier **les jeux dans le parc** de la mairie pour le plus grand plaisir des enfants. Ces jeux ont été installés par les agents municipaux.

Dernier bâtiment non rénové dans le secteur de la mairie : **l'Orangerie**. Elle deviendra dès le début de l'été une salle culturelle, mais aussi un lieu qui pourra être loué à des particuliers. L'architecte a suivi le cahier des charges imposé par la collectivité : rénovation du bâtiment actuel avec une extension largement ouverte vers le parc du Boucheron. Des prestations de qualité sont attendues pour ce bâtiment implanté dans un cadre bucolique.

NOUVEAU !

La brasserie le Chat Roux



SARL Jean-Pierre RIBIÈRE
Triperie - Charcuterie

Nous sommes présents
sur le marché les
mercredis après-midi

87000 LIMOGES - Tel : 06 70 87 20 77



Sylvain Couturier

06 72 53 48 64 fierdetoit@orange.fr
3 allée des cyprès - 87110 Bosmie l'Aiguille

BRASSERIE CHAT ROUX



MICRO-BRASSERIE ARTISANALE
Bar à bière et friandises Limousines
4 rue de Nexon - 87110 Bosmie l'Aiguille
TEL : 05 55 42 52 84
chat.roux.brasserie@gmail.com



ÉCOLES

L'art et la culture au cœur de la vie des écoles de Bosmie l'Aiguille

L'école maternelle Françoise DOLTO et l'école élémentaire Jules VERNE sont au cœur des préoccupations des élus municipaux, pour que les enfants y soient accueillis dans les meilleures conditions.

Nos effectifs peinent à se maintenir. Il s'agit d'une tendance nationale, les enfants scolarisés sont moins nombreux.

Sous la houlette de Mmes SAUVENT et CONSTANTIN-BOULESTEIX, directrices respectives des deux groupes scolaires, les équipes enseignantes, accompagnées des agents municipaux, ont proposé aux jeunes Bosmiauds un programme riche ces mois écoulés.



L'école maternelle Françoise DOLTO a choisi, cette année, d'être partie prenante d'actions désormais récurrentes, en partenariat avec des acteurs locaux et institutionnels. Les enfants ont pu bénéficier de l'intervention de la ludothèque « La Marelle Limousine ». Ils se sont rendus à l'exposition locale des Rencontres Créatives (avec retour à

pied jusqu'à l'école pour les plus grands !), ont participé, pour la deuxième année, au programme « Créacity », porté par le CAUE (Comité d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement). Aller à la rencontre des acteurs de proximité a aussi fait partie des nombreuses activités proposées : se promener dans le bourg pour y étudier les bâtiments, ou encore partager des chants et un goûter pour faire connaissance avec les « petits » du Relais Petite Enfance, ouvrir leurs portes aux enfants de la crèche Lou Pitious... ces temps de partage et d'échange placent l'école au cœur de la commune et de la vie du bourg.

En fin d'année scolaire, les enfants ont pu participer à la traditionnelle fête des écoles organisée par l'association des Parents d'Elèves, en présentant un spectacle aux familles, fruit du travail artistique d'une année.

L'ensemble des classes a enfin pu profiter d'une sortie de fin d'année à la médiathèque du Père Castor, à Meuzac, sur la thématique « Explorer le Monde » au travers des livres.



L'école élémentaire Jules VERNE a pour sa part décliné un parcours d'éducation culturelle et artistique par diverses actions : ateliers de lecture avec des étudiants au professorat des écoles, échange de livres avec la bibliothèque municipale, visite de l'exposition des Rencontres Créatives, ... La municipalité a initié la découverte des instruments de musique par l'Ecole de Musique Intercommunale et offert une représentation du festival « Au Bout du Conte ».

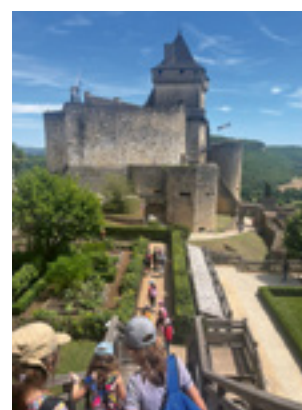
Des sorties ont également eu lieu tout au long de l'année : la visite du musée de la Résistance de Limoges, avec voyage en train depuis la gare de Bosmie l'Aiguille pour les classes de CM1/CM2.

Les élèves de CE2 se sont rendus au château de Chalucet, et ont pu profiter avec leurs camarades de CM1 de la visite du centre de tri local.

Les CM2 se sont quant à eux rendus à l'invitation de la papeterie cartonnerie LACAUX, qui ouvre ses portes désormais chaque année aux « grands enfants », à la découverte du patrimoine industriel de la commune.



ÉCOLES



Trois sorties de fin d'année ont enfin conclu en beauté l'année scolaire. Les plus petits ont bénéficié d'un séjour nature et sport de plein air à Lathus Saint Remy, et ont profité d'activités telles que le poney, le cirque ou encore l'accrobranche.

Les CE2 sont partis deux jours en Dordogne, à la découverte des grottes du Roc De Cazelle, du château

de Castelnaud, des grottes de Lascaux et du parc de Thot. Trois classes ont participé à une semaine de découverte au Pays Basque, avec de nombreuses visites du patrimoine local et l'opportunité de découvrir l'océan sous un beau soleil.

Il est essentiel de remercier ici les enseignants, les accompagnateurs, qu'ils soient parents ou amis fidèles de nos écoles et les partenaires locaux, qui ouvrent leurs portes.



Une rentrée scolaire sous le signe du changement

Les écoles de Bosmie l'Aiguille ont rouvert leurs portes le 2 septembre dernier pour accueillir près de 250 enfants.

Une page se tourne pour l'école Jules VERNE qui a connu le départ en retraite de deux enseignants « phares » de notre commune, fidèles de l'école et incarnant une partie de son histoire. Nadine SCHNEIDER et Étienne MORIN ont quitté l'équipe pour une nouvelle page de vie. La municipalité tient à souligner leur engagement sans faille, leur capacité à toujours se réinventer et s'adapter au fil du temps. Complices dans la vie professionnelle, ils ont marqué à eux deux plusieurs générations d'enfants par leur gentillesse, leur humour, leur passion commune pour la transmission et l'intérêt de l'enfant.

L'école élémentaire accueille avec plaisir pour cette nouvelle année Mmes TAUBREGEAS et PICHOT. Nous leur souhaitons la bienvenue à Bosmie l'Aiguille.

Du côté de l'école maternelle, l'équipe se voit également renouvelée, avec le départ en retraite de Marie-Dominique THOMAS le 30 septembre dernier. Nous lui souhaitons de bien profiter de ce temps libéré après toutes ces années au service des tous petits. Mmes TARTARIN et GREMEAUX sont arrivées en cette rentrée et ont intégré l'équipe de l'école maternelle. Bienvenue à elles !

Le maire a, comme le veut la tradition, rencontré les élèves intégrant le cycle élémentaire en septembre dernier, pour la remise des dictionnaires, offerts par la municipalité. Il s'agit de doter les élèves d'un outil précieux, qui les suivra pour leur scolarité.

Ferme de Beauregard

• Foies gras • Conserves • Volailles fermières •
M. Picat | Producteur du Limousin

87700 Saint-Priest-Sous-Aixe
T. 05 55 70 01 90

www.foie-gras-fermedebeauregard.com

FLACASSIER
Bâtiment
87220 FEYTIAT | 05 55 48 33 68

L'entreprise **FLACASSIER BATIMENT**
réalise vos chantiers de :

Terrassement
Assainissement
Maçonnerie
Gros œuvre
Façade
Terrasses béton décoratif

Mais aussi des Conseils

Diagnostic Humidité

- Infiltration d'eau
- Moisissure, Tâches
- Humidité
- Salpêtre, Mèrle
- Condensation
- Recherche de fuite

Diagnostic Structurel

- Audit technique
- Fissures
- Planchers défectueux
- Fragilisation du Bâti
- Façades
- Murs



EUROVIA
VINCI

**Travaux publics et particuliers, Lotissements,
Terrassements, Voirie, Assainissement**

Agence de Limoges
81, avenue du Pdt J. Kennedy – 87016 Limoges Cedex 1
Tél : 05 55 30 91 11 – Fax : 05 55 30 91 15
E-mail : limoges@eurovia.com



VIE CULTURELLE

Bibliothèque

L'équipe de la bibliothèque propose des activités d'accueil et d'interactions pour tout public.

Pour les plus jeunes :

- une fois par mois, lecture aux petits de la crèche ;
- une fois par trimestre, des bénévoles se déplacent à la crèche et au RPE pour proposer mini-théâtre, contes ou chansons pour 25 à 30 enfants.

Pour les enfants de 3 à 7 ans : en décembre, un spectacle interactif de Kamishibai et de comptines a été proposé à 15 enfants.



La dictée très appréciée : ambiance conviviale et sans prétention. Après l'autocorrection, jeunes et moins jeunes partagent le verre de l'amitié.

Nous comptons sur les amoureux de l'orthographe pour participer à ce défi ludique **le vendredi 21 mars 2025, à 18h15**, salle Vienne. **Inscription souhaitée au 06 87 38 58 17 ou par mail à bibliotheque.bosmie87@gmail.com**

Nouveau : les élèves de l'école élémentaire viennent échanger des livres, classe par classe, une fois par trimestre.

Les livres sont disponibles dans les locaux de l'agence postale (horaires de la Poste).

Permanences des bénévoles : lundi 16h-18h et mercredi 14h-18h (fermé pendant les vacances scolaires).

Tous nos vœux pour 2025.

Un peintre amateur offre trois de ses œuvres à la commune

C'est un cadeau original que vient de recevoir la municipalité. En effet, monsieur DELOGNE a offert trois de ses tableaux à la commune de Bosmie l'Aiguille avant de partir pour la Normandie.

L'une de ses œuvres a trouvé sa place dans le bureau des élus de la mairie.

Toute l'équipe municipale remercie vivement monsieur DELOGNE pour ce don.



 **MAISON CARREAU**
MARBRERIE - POMPES FUNÈRES

Une équipe compétente et autonome
à votre écoute

AGENCE LIMOGES
44, rue du Pont Saint-Martial
87000 Limoges
05 55 56 58 65

AGENCE NEXON
2, rue Victor Hugo
87800 Nexon
05 54 55 82 05

CHAMBRE FUNÉRAIRE BOSMIE
15, rue de la Briance
87110 Bosmie L'aiguille

Étude personnalisée
Marbrerie - Réalisation de monuments funéraires
Large choix de granits
Contrat obsèques - Devis gratuit

Restauration d'ouvrages d'art
V.R.D.
Génie civil
Clôtures
Serrurerie

Depuis 1986
De la conception
à la réalisation...
nous accompagnons
vos projets.



5 et 7 Rue Claude Henri GORCEIX
87280 LIMOGES
Tél: 05.55.38.11.44
Mail: contact@sotec.fr

SOTEC
GENIE CIVIL



VIE CULTURELLE



1 Au Bout du Conte

Le 6 juin à la salle Bizet, Sophie PERRON et Marcel FRANCOIS sont allés à la rencontre des élèves de l'école élémentaire pour leur conter mille histoires fabuleuses. Partager du rêve, de la joie, des émotions, telle était l'invitation du festival « Au Bout du Conte » proposé par le département et la commune de Bosmie l'Aiguille.

2 Exposition des Ateliers des Rencontres créatives

3 Exposition voitures sportives 87

4 Exposition Rosemonde DARGENTOLLE

5 Follembuche

6 Exposition Ensad

7 Exposition des rencontres créatives



AGENCE AIXE SUR VIENNE

34 rue du Président Wilson
Tél. 05 55 70 34 51



SOLIDARITÉ - CIVISME

les interdits



JETER SES MÉGOTS PAR TERRE



ALLUMER UN FEU
(Le brûlage des déchets ménagers est interdit par arrêté préfectoral, départemental et municipal)



UTILISER UN VÉHICULE À MOTEUR DANS LES CHEMINS COMMUNAUX
(Deux-roues, trottinette, automobile)
(Arrêté municipal du 7/07/18)



FAIRE DU BRUIT EN DEHORS DES HEURES AUTORISÉES
(8 h-20 h en semaine et 10 h-12 h dimanches et jours fériés)



JE NE DÉPOSE PAS MES DÉCHETS AUX PIEDS DES CONTENEURS PAS DE DÉPÔTS SAUVAGES

les bonnes pratiques



JE TAILLE MES HAIES
(du 15 août au 15 mars)



JE RAMASSE LES DÉJECTIONS DE MON CHIEN



JE TIENS MON CHIEN EN LAISSE



JE RESPECTE LE MOBILIER URBAIN



JE VEILLE À LA PROPRETÉ DES LIEUX, j'utilise les corbeilles ou ramène mes déchets



JE ROULE COOL



JE PRATIQUE LE TRI SÉLECTIF en utilisant les bons conteneurs



LA MAIRIE pour mes actes administratifs

- **DEMANDER UNE INFORMATION** (urbanismes, projets, associations, nouvel arrivant...)
- **RÉALISER MES DÉMARCHES D'ÉTAT CIVIL**
 - Demande d'acte de mariage, de naissance, de décès qui ont eu lieu sur commune.
 - Baptême républicain, PACS, mariage, livret de famille, reconnaissance anticipée...
- **M'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES** (avec pièce d'identité et justificatif de domicile)
- **ME FAIRE RECENSER** dès 16 ans (avec livret de famille et pièce d'identité)
- **FAIRE MES DÉMARCHES FUNÉRAIRES** Achat de caverne ou de concessions
- **OBTENIR UNE ATTESTATION D'ACCUEIL**



MAIRIE DE BOSMIE L'AIGUILLE
3 ALLÉE DU BOUCHERON
À BOSMIE L'AIGUILLE

L'ESPACE FRANCE SERVICES



Pour mes titres d'identité :

- **ME FAIRE AIDER DANS MA PRÉ-DEMANDE DE TITRE D'IDENTITÉ (CNI & PASSEPORT)** ou en ligne depuis chez soi
- **DÉPOSER MON DOSSIER DE TITRE D'IDENTITÉ (CNI & PASSEPORT)** RDV obligatoire après avoir fait sa pré-demande en ligne dans les mairies équipées du dispositif adapté

Être accompagné(e) dans mes démarches administratives :

Agence Nationale des Titres Sécurisés (immatriculation, permis de conduire), Assurance Maladie, Allocations Familiales, Assurance retraite, droit, Chèque énergie, point-justice, logement, impôt, recherche d'emploi, Finances Publiques, France Travail, France Rénov', accompagnement au numérique.



MAISON FRANCE SERVICES
PLACE RENÉ GILET
À AIXE SUR VIENNE

DUO DAY

Comme chaque année dans le cadre de DUO DAY, la commune a accueilli deux pensionnaires du foyer de Vie Jeanne CHAUVEAU, situé sur la commune. Le 21 novembre, **Mireille** a participé à l'élaboration du repas des enfants avec l'équipe du restaurant scolaire. **Aurélien** a accompagné les agents de la voirie pour le ramassage des feuilles.





VIE PRATIQUE

Commerces ambulants Place Pédralba



✓ **Raph' Pizza**
Tous les lundis soir
06 60 19 08 15

✓ **Le Foodistador**
Tous les jeudis soir
06 31 90 42 23

✓ **La Mafios'A**
Tous les vendredis soir
06 99 49 14 03

✓ **Huîtres M. Normandin**
Tous les samedis matin

Pour réduire et valoriser vos végétaux, différentes solutions existent :

– une meilleure pratique de tonte: mulching, tonte haute, tonte différenciée
– le recyclage des feuilles : via le compost (le SYDED propose à la vente deux modèles de composteur), le paillage, le stockage pour l'obtention de terreau



– les tailles d'entretien peuvent être transformées par broyage (le SYDED propose une aide financière pour l'acquisition ou location d'un broyeur)

Préparez-vous à la disparition du réseau cuivre Orange

Après 50 ans de service, le réseau cuivre est maintenant vieillissant. Il nécessite des réparations plus fréquentes et ne permet plus une qualité de connexion internet suffisante pour accompagner les usages du quotidien. Orange, qui est le propriétaire de l'infrastructure du réseau cuivre, a donc décidé de sa fermeture.

Bon à savoir: arrêt du service aux particuliers fin 2025, sous réserve du respect des critères de fermeture fixés par l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques).

Ce qui va changer pour vous !

La fermeture du réseau cuivre ne signifie pas la fin des services de téléphonie fixe et internet. L'accès à internet et au téléphone sera désormais assuré par un réseau plus moderne et performant, la fibre optique.



Si vous n'avez pas encore adopté la fibre, ou une autre solution très haut débit, il est encore temps de faire évoluer votre abonnement. Les opérateurs sont là pour vous accompagner à choisir la solution la plus adaptée, pour vous permettre de continuer à profiter de vos services de téléphonie, internet et télévision avec une meilleure qualité.

Il existe quatre opérateurs de réseau en France: Orange, SFR, Bouygues Télécom et Free Mobile.

Où puis-je trouver d'autres informations ?

→ Pour retrouver des informations détaillées et des réponses à vos questions, rendez-vous sur le site internet du gouvernement dédié à la fermeture du cuivre et au passage au Très Haut Débit : trshautdebit.gouv.fr

EP INGÉNIERIE

Maitre d'oeuvre en Equipements Sportifs, VRD, Eclairage Public, Vidéoprotection, Gestion des Accès, Rénovation des Bâtiments.

Eric PEYRARD

06.22.48.94.37
eric.peyrard@epingenierie.fr

1, rue des passades, 1^{er} étage - 24120 TERRASSON LA VILLEDIEU



VIE PRATIQUE

Quelles démarches pour quels travaux ?

TRAVAUX D'EXTENSION OU CRÉATION DE SURFACE

- MOINS DE 20 M² : déclaration préalable
- ENTRE 20 ET 40 M² :
 - Si surface de construction initiale + extension de moins de 150 m² + si terrain situé en zone urbaine : déclaration préalable
 - Si surface totale de plancher ou d'emprise au sol (construction initiale + extension) supérieur à 150 m² : permis de construire et un recours à un architecte.

TRAVAUX MODIFIANT L'ASPECT, EXTERIEUR D'UN BATIMENT EXISTANT

- TOUTES LES MODIFICATIONS DE L'ASPECT EXTERIEUR DU BATIMENT : déclaration préalable
- ISOLATION PAR L'EXTERIEUR MODIFIANT L'ASPECT DE LA MAISON : déclaration préalable
- TRAVAUX D'ENTRETIEN, RÉPARATIONS ORDINAIRES ET REMPLACEMENTS À L'IDENTIQUE : aucune formalité

CLOTURE

PORTAIL, CLÔTURE SUR RUE OU ENTRE VOISINS (CRÉATION, MODIFICATION, SUPPRESSION) : déclaration préalable

CONSTRUCTION NOUVELLE, ABRI DE JARDIN, ETC.

- MOINS DE 5 M² : aucune formalité
- ENTRE 5 ET 20 M² : déclaration préalable
- PLUS DE 20 M² : permis de construire

PISCINE

- BASSIN DE MOINS DE 10 M² : aucune formalité
- BASSIN ENTRE 10 ET 100 M² NON COUVERT OU EN PARTIE COUVERT DE MOINS DE 1,80 M : déclaration préalable
- BASSIN DE PLUS DE 100 M² OU COUVERT DE PLUS DE 1,80 M : permis de construire

TERRASSE OU PLATEFORME

- DE PLAIN-PIED ET SANS FONDATIONS PROFONDES : aucune formalité
- POUR LES AUTRES CAS : déclaration préalable ou permis de construire selon emprise au sol créée

Le Breton Florian
Votre Artisan Plombier-Chauffagiste

EXPERT
DÉPANNAGE • ENTRETIEN

GM-216-KP

06 68 62 80 49

PLOMBIER - CHAUFFAGISTE

Me contacter
06 68 62 80 49

PGI PROFESSIONNEL DU GAZ
INSTALLATION - MAINTENANCE

RGE QualiBois 2024

RGE ECO artisan

Ramonage et entretien
Chaudière bois et granulés
Poêle à bois et granulés

ÖkoFEN



Le Relais Petite Enfance (RPE) Farandole » pour les assistantes maternelles, les parents et les enfants :



Cette année 2024 a été marquée par l'anniversaire du Relais Petite Enfance Farandole et du multi accueil Lous Pitious, qui ont fêté leurs 20 ans d'existence sur la commune. C'est le 28 septembre dernier qu'une invitation a été faite à l'ensemble des assistantes maternelles, des familles, des enfants, des professionnelles de la petite enfance, des partenaires et des élus, pour venir partager un moment convivial. Cette journée a été préparée pendant des mois en amont, avec une forte mobilisation des assistantes maternelles du secteur, qui se sont réunies en soirée pour offrir une fête remplie de surprises et d'activités pour les enfants. Elles ont créé et interprété un spectacle de marionnettes qui a été joué deux fois dans la journée, avec la présence de la mascotte T'choupi.

Un grand bravo à toutes pour leur engagement et leur investissement pour cet événement mais, au sens plus large, dans leur profession qu'elles valorisent pour offrir un accueil de qualité aux familles. C'est une vraie relation de confiance qui doit s'établir pour le bien-être de l'enfant. Cet anniversaire a permis d'ouvrir les portes du Relais Petite Enfance pour faire découvrir ses missions de soutien, d'échanges et d'animation en direction des parents, des enfants et des assistantes maternelles.

Cette fête a été aussi l'occasion de collaborer avec des partenaires locaux comme le foyer de vie de Bosmie l'Aiguille, géré par les PEP87, avec lequel vont être mises en place des séances de lecture auprès des enfants au relais, animées par des résidents de cet établissement.

Le Relais Petite Enfance s'inscrit dans un maillage partenarial important et essentiel dans son fonctionnement pour permettre un accompagnement et une satisfaction des assistantes maternelles et des familles du territoire.

CONTACT :

Céline CHAZELAS,
Animatrice Relais Petite Enfance
Rue Pedralba - 87110 Bosmie l'Aiguille
Tél. : 0555705307
Mail : c-chazelas@cc-valdevienne.fr

EAJE Lous Pitious

L'année 2024 a été bien remplie pour les enfants de Lous Pitious. En plus de leurs journées habituelles à la crèche, rythmées par les jeux, apprentissages, développement de l'autonomie, repas et siestes, etc., ils ont pu profiter de nombreuses sorties (parc de l'Aurence, Jardiland, sortie en forêt à Jourgnac, etc.).



Les échanges avec les structures locales occupent aussi une place importante dans la vie des enfants de Lous Pitious. Le coin bibliothèque de Bosmie l'Aiguille permet d'emmener les enfants découvrir cet espace, accompagnés ou non par les bénévoles du lieu. Régulièrement, une activité motricité, organisée avec le Relais Petite Enfance, permet aux enfants d'aller se défouler au dojo municipal en compagnie des enfants accueillis chez les assistantes maternelles du secteur. La proximité avec l'école et le centre de loisirs permet également aux futurs grands d'aller profiter d'une immersion dans ces lieux avant de faire leur grande rentrée.

Nous proposons des accueils réguliers ou occasionnels en fonction des besoins des familles.

De plus, la mise en place du portail familles permet de faciliter les démarches administratives pour les parents.

INFOS PRATIQUES :

- Horaires d'ouverture : 7h15-18h30 (du lundi au vendredi)
Fermeture 3 semaines en été + 1 semaine à Noël
- Tél. : 0555361276
- mail : louspitious@mutualitelimousine.fr

Plats faits maison avec des produits frais

Traiteur marocain

Thé à la menthe • Buffets

Couscous • Tajines • Pastillas • Pâtisseries

Rad Zohra
le bien-être dans l'assiette

Exclusivement sur commande au

06 12 36 09 37

Paiement
Chèque, espèces ou virement
Tous nos prix sont nets TTC

/riadzohra

contact@riadzohra.com

53 rue de Beynac - 87110 Bosmie l'Aiguille - France

www.riadzohra.com

Pourquoi ne pas utiliser le vélo pour se déplacer sur la commune ou pour aller au boulot? Témoignage de Katia, habitante de Bosmie l'Aiguille, 49 ans.

Pour commencer, pour quels déplacements utilisez-vous le vélo? Pour mes déplacements entre le domicile et le travail essentiellement. Je travaille au centre hospitalier, à Limoges. Ça représente 8,5 km de porte à porte pour un aller. Sur Limoges ou Bosmie, je ne faisais pas de vélo loisirs avant. Depuis qu'on a les vélos électriques, on a repris ces balades aussi.

Pourquoi avoir choisi d'utiliser le vélo pour ces déplacements? Quelles sont vos motivations? Ma motivation n'était pas nécessairement l'écologie au départ, même si je sais bien qu'il vaut mieux éviter d'utiliser sa voiture. En fait, avant j'habitais dans des villes où il était très facile de se déplacer à vélo. Depuis que je suis arrivée sur Limoges, dont je suis originaire, me déplacer en vélo me manquait, mais je pensais que ce serait trop long de me déplacer en vélo pour aller travailler. Avec l'arrivée des vélos électriques, ça me paraissait peut-être de nouveau possible pour moi. Et, effectivement, ça va très bien! Physiquement, ça fait du bien. C'est un moyen de faire du sport facilement. Le trajet en vélo correspond à un sas de décompression entre maison et boulot, surtout au retour! Et puis c'est bien plus agréable que d'être dans sa voiture: c'est plus relaxant, d'autant plus quand il y a des bouchons. Je ne suis pas du tout sportive au départ, mais c'est à la portée de tous!

Par rapport aux grandes villes, il n'y a pas de gain de temps avec le vélo ici. Mais le plaisir, les sensations sont les mêmes.

À quelle fréquence utilisez-vous le vélo? Je l'utilise surtout au printemps et en été pour des raisons de confort! Ça doit représenter 10 % de mes trajets domicile-travail. Mon employeur propose une aide sous forme de prime. L'aide est définie en fonction du nombre de trajets par an. Je n'avais pas compté jusque-là donc je me suis inscrite dans la fourchette entre 30 et 60 trajets par an. Je pense que j'en fais davantage. Je me suis dit que je compterais l'an prochain. Ça peut être une motivation pour changer de tranche et passer au-delà des 60 trajets!

De quel équipement disposez-vous pour ces déplacements? Alors un gilet jaune et un casque bien entendu! J'ai aussi un antivol assez costaud et une cape de pluie. Il y a les sacoches aussi dans lesquelles je peux mettre tout ce dont j'ai besoin. Je déconseille l'usage d'un sac à dos pour la posture et en cas de chute.

Quels pourraient être vos conseils pour se lancer? Essayer un vélo électrique, c'est l'adopter! On peut éventuellement en louer un et l'essayer, voir ce que ça donne. Même pour les non-sportifs, dans notre région, c'est vraiment autre chose de faire du vélo. Il ne faut pas avoir peur des distances, ni des côtes. En fait, ça se fait tranquillement.



Grégoire BOUHET
Conseiller en immobilier

le fichier amepi | gestic | immobilier | FNAM

Votre conseiller immobilier sur votre secteur depuis plus de 7 ans.

? Vous cherchez à déménager et à trouver un nouveau lieu de vie ?

€ Étude de la valeur de votre bien avec plusieurs outils d'analyse
#Étude de marché #Avis personnel #Valeur locative #Évolution du marché

📷 Dernières techniques de communication grand public
#Personnalisées #Interactives #Visibilité maximale

? Vous souhaitez connaître la valeur de votre bien gratuitement ?

📄 Accompagnement dans toutes les démarches administratives
#Suivi personnalisé #Comptes rendus réguliers #Jusqu'à l'acte authentique

🔍 Accompagnement de votre projet d'acquisition
#Recherches #Veille commerciale #Inter-cabinet #Médiation

👍 **RENCONTRONS-NOUS !**
ET CONSTRUISONS VOTRE PROJET ENSEMBLE

📞 **06 08 12 08 14**

✉ g.bouhet@gestimmo.com
📱 /gregoirebouhetimmo
📷 /gregoire.bouhet.gestimmo



Plombier - Chauffagiste

35-37 rue Frédéric Mistral - 87100 Limoges
05 55 31 37 52 - 06 74 73 68 80
secretariat@solidecmaintenance.com
thierry.borderie@solidecmaintenance.com



ASSOCIATIONS

L'Aiguillage



Encore une belle année grâce à vous, le public, toujours aussi nombreux !

Je tiens à vous remercier au nom de L'Aiguillage pour votre présence à nos manifestations.

Vous nous permettez de poursuivre cette belle aventure sur nos différentes manifestations.

Chaque année, nous pouvons vérifier votre fidélité.

L'année prochaine, nous serons présents.

Nous vous proposerons une manifestation en février dans la salle Georges Bizet et nous prendrons nos quartiers d'été dans le magnifique parc du Boucheron, pour nos trois dates habituelles, en espérant que le beau temps soit de la partie !

Notre engagement reste identique au travers de la gratuité de nos prestations et nos Food Trucks locaux.

Souhaitant vous compter encore plus nombreux pour l'année 2025.

Je souhaite particulièrement remercier tous nos bénévoles, les associations de Bosmie l'Aiguille pour la mutualisation du matériel, ainsi que la commune et les services techniques pour leur disponibilité.

Encore un immense merci.

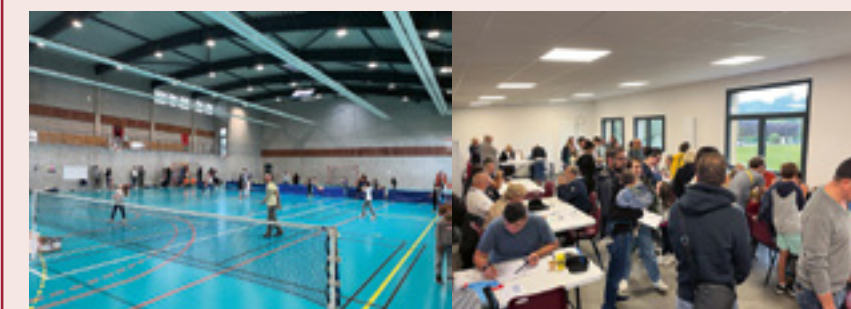
CONTACT :

06 23 59 83 54 ou par mail :
laiguillage.com@gmail.com



Forum des Associations 2024 Une Journée de découverte

Le 7 septembre dernier, se tenait le traditionnel Forum des Associations sur le site Plein-Ciel : un cru 2024 sous le signe de la bonne humeur ! Visiteurs, curieux, sportifs... vous étiez nombreux à venir à la rencontre des associations. Le Maire, Maurice LEBOUTET, et Jean-Christophe ARTIAGA, adjoint délégué aux associations sports et culture, en profitent pour remercier sincèrement tous les bénévoles qui, toute l'année, s'investissent pour rendre la vie associative toujours plus attrayante à Bosmie l'Aiguille.



Les articles publiés dans cet espace d'expression, réservé aux associations de la commune, sont rédigés sous leur propre responsabilité.



Nouvelle vie pour une Nouvelle Amicale

L'Amicale Laïque de Bosmie l'Aiguille s'est réunie, en novembre dernier, pour son Assemblée Générale. Le président en place depuis de nombreuses années, Jean-Pierre BREUIL, ayant fait part de sa décision de ne pas poursuivre son mandat, il a été procédé, durant la séance, à l'élection d'un nouveau bureau. Il se compose de : Valérie LAVAUD, présidente ; Jean-Pierre BREUIL, vice-président ; Nazmiya TAMEN, secrétaire ; Sabrina CERATI, secrétaire adjointe, et Murielle LEYMARIE-PRADEAU, trésorière.

En remerciements et reconnaissance, Jean-Pierre s'est vu remettre le Titre de Président d'honneur par les membres de l'association.

Ce nouveau bureau élu a indiqué que l'ensemble des activités étaient reconduites : natation, gym douce, gym sport santé, gym cardio, barre-fit, tennis de table, basket, badminton, salsa, yoga, sophrologie, activités d'éveil et handball (moins de 11 ans). Néanmoins, trois nouvelles activités



ont fait leur arrivée : le Théâtre d'improvisation, la Rando et Marche Nordique et la Danse Gymnique qui connaissent, déjà, un énorme succès.

À noter, quelques événements à venir : la traditionnelle galette des rois, un 2^e Black'minton, une soirée Moules-frites et une Zumba Party.

CONTACT :

Espace Associatif "Yves Montand"
87110 Bosmie l'Aiguille
06 86 05 64 47 ou par mail :
al.bosmie@gmail.com
www.albl.fr ou
sur Facebook ou messenger



ASSOCIATIONS

ASABC



L'Association a tenu son Assemblée Générale le 14 juin 2024. Il a été procédé à l'élection d'un nouveau bureau suite à la retraite sportive de membres emblématiques du club depuis des années, M. et Mme LOUSTAUD, ainsi que l'arrivée de nouveaux adhérents. Nous retiendrons un bilan sportif et financier positif. Le club est heureux d'accueillir encore cette année de nouveaux licenciés, petits et grands, joueurs masculins et féminines et coaches. La section baby-foot rencontre un beau succès. Nous remercions la municipalité pour son soutien et l'entretien du terrain. Nous remercions également tous les sponsors anciens et nouveaux, les bénévoles et parents toujours présents à nos côtés.

Nous vous souhaitons une très belle année 2025... au bord du terrain !

CONTACT :

M. COUTURIER, (Président)
06 72 53 48 64



Association ARTS et CULTURE

Suite à l'arrêt d'activité à Bosmie l'Aiguille de notre cheffe de chœur, Mme Anne LACAUD, notre association ne pratique plus le chant choral. Nous remercions Anne LACAUD pour nous avoir dirigés, sans ménager ses efforts, durant 16 ans, et nous lui souhaitons pour l'avenir la meilleure santé et une bonne activité musicale dans sa ville de Châlus.

Pour Bosmie l'Aiguille, nous lançons un appel pour trouver un nouveau chef de chœur.

En 2024, notre association a produit deux soirées de théâtre, un concert choral au profit de RETINA (recherche sur les maladies de la vue), et deux soirées de musique, dont une au profit du TÉLÉTHON.

Nous souhaitons à toutes et tous une Très Bonne Année 2025.

CONTACT :

M. Lamoure 06 76 99 70 13

E-mail :

artsetculture87110@gmail.com

Internet: <https://artsetculture87.wordpress.com/>



Merci à la belle équipe qui prépare un spectacle à Bizet.



L'Association des Parents d'Élèves de Bosmie

L'Association des Parents d'Élèves de Bosmie (APEB) œuvre chaque année scolaire pour nos écoles. La recette pour améliorer la vie de nos écoliers : une pincée de notre énergie, un zest de notre temps, une belle louche de bonne humeur et une part de nouveautés.

Nos manifestations, pour l'année scolaire 2023/2024, nous ont permis de reverser les sommes de 900 € pour la maternelle et 1 670 € pour l'élémentaire, soit une augmentation de 10 % par élève. Cet argent permet

de financer les différents projets et les voyages à destination de nos enfants. Tous les volontaires sont les bienvenus, sans nécessité d'avoir un lien avec les écoles, pour nous rejoindre et nous aider lors de nos prochaines manifestations : Loto, Carnaval, Videgreniers, Fête des écoles, Halloween, Goûter de Noël.

POUR NOUS CONTACTER, C'EST TRÈS SIMPLE :

parentbosmie@gmail.com

Mme HARANG 07 65 53 97 15



ASSOCIATIONS

AS Pétanque



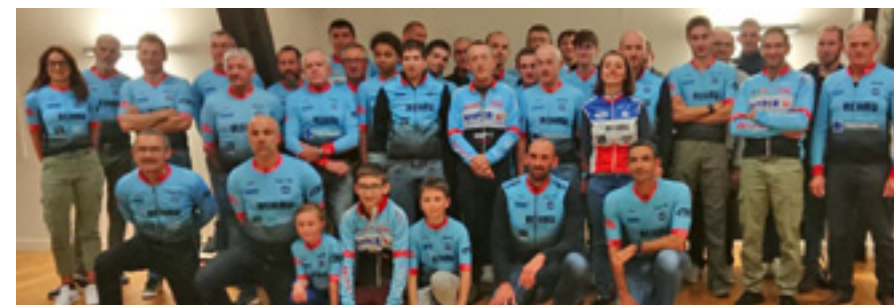
En 2024, l'A.S Pétanque de Bosmie l'Aiguille a connu une année dynamique, marquée par des événements majeurs et de bons résultats sportifs. Dans le cadre de l'UFOLEP, le club a organisé trois concours, ainsi que les championnats départementaux seniors et féminins. L'une de nos équipes a même atteint la finale du championnat

régional, qui s'est déroulée à Bergerac. Sous l'égide de la FFPJP, nous avons engagé trois équipes dans les championnats des clubs départementaux :

- deux équipes en CDC vétérans,
- une équipe en CDC open, qui après avoir remporté tous ses matchs en 4^e division, jouera l'an prochain en 3^e division.

Avec plus de 50 licenciés, notre

Cyclo Club de Bosmie l'Aiguille (CCBL)



Pratique conviviale du vélo de route, du VTT, du cyclocross et du gravel. Presque 100 licenciés.

Les compétiteurs ont brillé dans les différentes disciplines Ufolep et FFC, avec de nombreuses places d'honneur, dans différentes catégories, avec notamment : plusieurs titres de champions départementaux et régionaux, deux titres de championne nationale en VTT et cyclocross Ufolep, une médaille de bronze au championnat de France FFC Master sur route, un titre de vice champion sur route (championnat de la gendarmerie), plusieurs maillots de leader sur des courses à étapes... L'école VTT des « Schtroumpfs » bat son plein avec des entraînements encadrés le samedi après-midi.

Après la réussite de la course sur route du 26 mai dernier, le CCBL organisera un cyclocross le 1^{er} décembre 2024 pour la deuxième année consécutive dans le parc du Boucheron, un Kidbike pour les enfants « souvenir Jean-Michel GAUD », le 15 mars 2025, et une randonnée pédestre et VTT « La Bosmiaude » le 22 juin 2025.

Nous tenons aussi à remercier tous les bénévoles, ainsi que nos sponsors et la municipalité pour leur soutien.

VOUS POUVEZ RETROUVER TOUTE NOTRE ACTUALITÉ SUR :

notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/cycloclubbosmielaiguille/>

notre page Instagram :

https://www.instagram.com/ccbl_bosmie_/

ainsi que sur notre blog : <https://cycloclubbosmielaiguille.blogspot.com/>

club participe également à la vie de la commune en organisant deux concours de belote et un loto. Que vous souhaitiez nous rejoindre ou simplement profiter d'un moment convivial, n'hésitez pas à nous retrouver sur les terrains de Charroux.

CONTACTS :

M. COSTA 06 32 32 34 62

M. MALO 06 20 21 57 73

Comité des fêtes



Cette année encore le comité des fêtes n'a pas ménagé ses efforts pour vous proposer des manifestations de qualité sur la commune.

La fête nationale a rencontré un franc succès avec son vide grenier, sa restauration sur place. L'animation des butucadonf a enchanté le parc du Boucheron. Cette soirée s'est clôturée par le magnifique feu d'artifice offert par la municipalité. Pour cette manifestation, nous remercions l'équipe de l'ASABC de nous avoir donné un coup de main.

Un marché de Noël où plus de 60 exposants se pressent pour venir avec leurs plus beaux produits. Ce marché de Noël jumelé avec la foire à l'orange est une belle réussite. Le comité des fêtes est une petite équipe de bénévoles qui reste dynamique pour œuvrer dans une ambiance festive et conviviale. Nous vous souhaitons une excellente année 2025 et espérons vous voir nombreux.

CONTACTS :

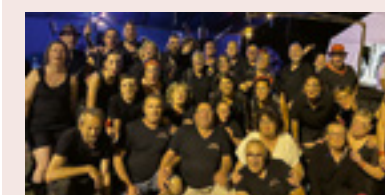
Présidente : Mme LAURAND

06 78 02 30 04

Secrétaire : Mme BOURDON

06 03 36 73 89

Email : comitedesfetes@orange.fr





CARTONNERIE LACAUX

Leader indépendant français de la fourniture de plaques et de produits transformés en carton ondulé.

LES CHIFFRES-CLÉS



1 papeterie, 1 cartonnerie, 3 cartonnages et 1 revendeur d'emballages.



+200 collaborateurs



139 ans d'expérience



46.000 tonnes de papier pour ondulé produites sur 1 machine à papier

77 millions de m² de carton ondulé produits sur 1 onduleuse



CARTONNERIE LACAUX

CGW PACKAGING

Cartonnerie Lacaux (groupe CGW packaging) est présent sur le marché français depuis 1885.

Cartonnerie Lacaux a orienté son offre produits pour s'adapter aux besoins spécifiques de ses clients fabricants de PLV et clients industriels.

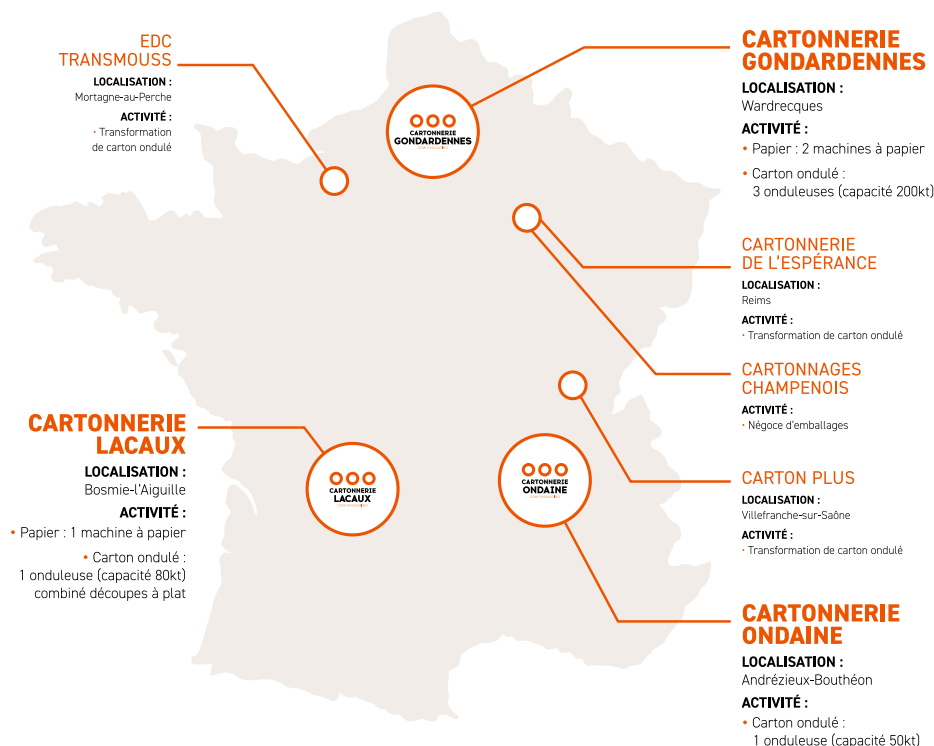
Cartonnerie Lacaux maîtrise la chaîne de valeur depuis la fabrication de papiers à base de matière recyclée jusqu'à la production de plaques de carton ondulé (plus de 500 qualités différentes) ou d'emballages.

Le site de production est situé au bord de la Vienne sur la commune de Bosmie l'Aiguille à 9 km de Limoges.

La démarche RSE est un engagement historique au cœur de l'ADN du groupe qui a su depuis toujours progresser avec une vision industrielle du développement durable, préservant la ressource (Lacaux est certifié FSC) et réduisant significativement son empreinte carbone et préservation hydrique. Par nature notre activité s'inscrit dans une économie circulaire, puisque nos papiers sont fabriqués à partir de fibres recyclées.

Le groupe CGW packaging dont Cartonnerie Lacaux fait partie, possède deux autres sites de production de carton ondulé pour un maillage national complet :

LE GROUPE CGW PACKAGING



ASSOCIATIONS

Comité de jumelage Bosmie l'Aiguille - Pedralba



Grâce à l'implication de tous ses membres, au soutien de la municipalité et à une participation importante, toutes les manifestations de 2024 ont été très réussies. La soirée Flamenco y tapas, animée par Téo FLAMENCO et son fils Pierre NOVAK, ainsi que la traditionnelle soirée paëlla, animée par « Les Copains d'Abord », et la foire à l'orange ont connu un vrai succès. L'Assemblée Générale s'est tenue le 4 octobre 2024. Le bureau sortant a été réélu. En 2025, toutes les manifestations seront reconduites et, bien évidemment, la soirée tapas se tiendra le samedi 12 avril avec Alma FLAMENKA, la soirée Paëlla le samedi 4 octobre avec « Les Copains d'Abord » et la Foire à l'Orange le dimanche 7 décembre. Pensez à noter ces dates dans vos agendas.

Les cours d'espagnol sont toujours dispensés les lundis de 19h à 20h30. Email : jumelage.bosmie@gmail.com Tel : 0675489446

À l'heure où nous écrivons, nous avons une pensée pour nos amis de Pedralba.

En cette fin octobre, le village de Pedralba a subi d'énormes dégâts à la suite de pluies torrentielles et de crues bien supérieures à celles de 1957.

Nous nous associons à la peine de tous les Pedralbins qui ont perdu tout ou partie de leurs biens.

Bien évidemment nous participerons à toutes les actions qui pourront être mises en place entre les municipalités



de Bosmie l'Aiguille et Pedralba. Nous vous souhaitons une très bonne année 2025.

CONTACT :

Email : m.dessaix@laposte.net.
Tél. : 0675489446



Judo



Pour cette rentrée 2024, la J.A. Isle Bosmie Judo vous propose de venir découvrir le body fighting, les mardis soirs de 19h30 à 21h, au dojo du complexe Plein Ciel. Lou-Anne vous fera découvrir plusieurs activités dérivées des arts martiaux savamment mixées au renforcement musculaire et vous enseignera les techniques de base de la self-défense. Chacun(e), à partir de 12 ans, pourra se perfectionner à son rythme. L'ambiance y est studieuse et sympathique. Pour les plus jeunes, il est encore tout à fait possible de venir s'inscrire, que ce soit sur les cours de judo ou sur le créneau motricité pour les baby judo de 2 et 3 ans le samedi matin. N'hésitez pas à venir pousser les portes du dojo du complexe Plein Ciel, 2 cours d'essai gratuits sont proposés à tous pour appréhender les disciplines.



CONTACT :

Site : <https://jaislejudo.sportsregions.fr/>
et les actualités sur nos réseaux sociaux :
<https://www.facebook.com/jailebosmiejudo/>
<https://www.instagram.com/jailebosmiejudo/>





ASSOCIATIONS

Kung Fu



Pour la saison 2023/2024, trois athlètes de l'Association se sont illustrés lors des différents Championnats de France. Yara PIQUET est sacrée Championne de France en K1 Rules Light minime, - 55 kg. Léa DE OLIVEIRA est devenue Vice-Championne de France en Low Kick et K1 Rules, chez les juniors - 60 kg. Noé DE OLIVEIRA a été sacré Champion de France en Low Kick ainsi que Vice-Champion de France en K1 Rules chez les cadets, dans la catégorie des - 63,5 kg. Son attitude en combat, ses prédispositions

techniques et tactiques ont tapé dans l'œil des entraîneurs de l'équipe de France (FFKMDA). Il est actuellement au Pôle France Jeune Kickboxing situé dans l'enceinte du CREPS de Reims où il suit sa formation. Nous remercions la municipalité de la commune de Bosmie l'Aiguille qui nous permet l'accès au dojo à des horaires multiples afin de faire progresser nos compétiteurs.

CONTACT:

hnoufr@yahoo.fr, 0618297399



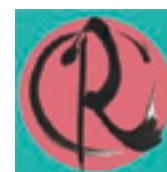
Rencontres créatives

Pour notre Association Rencontres Créatives, les événements marquants de cette année 2024 ont été, comme chaque année depuis presque 40 ans, la réalisation de **deux expositions**. Celle de juin a rassemblé des œuvres de nos adhérents ayant participé à **différents ateliers et stages**: arts plastiques, art floral, émail, dentelle au fuseau, peinture au couteau, pastel, ainsi que des œuvres réalisées par les enfants du Relais Assistance Maternelle et les écoles. L'exposition de novembre a présenté les œuvres d'une cinquantaine d'artistes de notre région et d'ailleurs. L'association reste dynamique et envisage de créer **de nouveaux ateliers pour 2025**, tels qu'une initiation à la peinture intuitive et au modelage, ainsi qu'un atelier d'encadrement.

CONTACTS:

06 78 20 86 50 -
06 88 09 25 76

Rejoignez-nous sur
notre page Facebook
Rencontres Créatives



Les Restos du Cœur à Bosmie l'Aiguille



Le Centre des Restaurants du Cœur de Bosmie l'Aiguille a accueilli cette année une cinquantaine de familles grâce aux huit bénévoles toujours fidèles au rendez-vous. Nous avons connu un accroissement du nombre de bénéficiaires durant cette période. Malgré cela, la convivialité et la bonne humeur font que ces journées de distribution se déroulent dans une ambiance bon enfant.

Les Restos du Cœur, ce n'est pas seulement l'aide alimentaire. Différents services d'Aide à la Personne propose aussi le Soutien à la Recherche d'emploi, l'atelier informatique, l'atelier d'alphabétisation, l'accès au microcrédit, l'accès aux droits, à la santé, et la possibilité de partir en vacances.



Une partie de l'équipe des bénévoles

Nous remercions pour leur générosité les habitants de notre commune qui ont fait don aux Restos de divers produits alimentaires, jouets ou vêtements.

Les Bénévoles des Restos de Bosmie l'Aiguille souhaitent à tous une très bonne année 2025.

L'accueil des familles et la distribution

d'aide alimentaire ont lieu: **le mardi de 14h à 16h, au Centre Municipal Yves Montand de Charroux.**

CONTACT TÉLÉPHONIQUE:

06 26 40 42 00



ENTRETIEN PARCS ET JARDINS

- . Tonte
- . Taille de haie
- . Débroussaillage

ELAGUEUR GRIMPEUR

- . Taille D'arbre
- . Démontage d'arbre
- . Abattage
- . Suppression nid de chenilles

4 rue du lavoir 87110 Bosmie L'Aiguille

Tel : 06 72 23 28 89

Mail : theo.jardins87@gmail.com

N° SIRET : 98439026000011



Etude et Devis gratuits

Remise de 5% pour les habitants de la commune*

05.19.39.80.73 / 06.68.10.60.77



Atelier de fabrication ALU : Zone Artisanale Chateauponsac
Magasin Showroom : 57 Avenue Garibaldi Limoges



* Sur présentation de ce bulletin



MOT DE L'OPPOSITION



Depuis le début de cette mandature, nos modes de vie sont bousculés sans cesse par l'actualité (conflits internationaux, dérèglement climatique, instabilité politique) qui impacte nos territoires et nos concitoyens.

L'année 2024 n'aura pas été épargnée, mais l'histoire retiendra que pendant 2 semaines notre pays aura vibré au rythme des jeux olympiques.

Le rôle de Cap Bosmie n'est pas d'être une opposition systématique. Il nous appartient de valider les décisions prises dans l'intérêt général des Bosmiauds, mais aussi de proposer des alternatives quand nous marquons notre désaccord.

À titre d'exemple, nous avons obtenu que les débats des conseils municipaux soient retranscrits sur les procès-verbaux pour une meilleure information des administrés.

Cette année, différents sujets ont retenu particulièrement notre attention :

En mars dernier, nous avons posé une question écrite sur l'insécurité dans notre commune.

Si pendant longtemps, l'insécurité était l'apanage des grandes villes, le phénomène de délinquance touche désormais la ruralité. C'est une nouveauté et il est à craindre que cette tendance s'amplifie, car les maux de la société dans laquelle nous vivons ont connu une évolution défavorable. Bosmie l'Aiguille n'échappant pas à des actes de vandalisme, des dégradations ou des cambriolages, nous demandions d'étudier la possibilité d'installation de caméras sur des points stratégiques. C'est une fin de non-recevoir qui nous a été signifiée, banalisant même cette réalité et prétextant l'argument financier. Un élu de la majorité indiquant en outre « qu'il n'y a pas plus de délinquance aujourd'hui qu'avant ».

Depuis 3 ans, nous sollicitons le Maire afin de diligenter une étude pour mesurer les avantages et inconvénients d'une intégration de Bosmie à la Communauté Urbaine de Limoges Métropole (CULM).

En septembre dernier, le cabinet conseil « Espelia » a exposé en séance du Conseil Municipal les incidences financières du projet de sortie de la Communauté de Communes du Val de Vienne (CCVV). Il y aurait très peu d'impact financier mais beaucoup plus de compétences prises en charge par l'agglomération comme le transport, la voirie... La CCVV exerce 35 compétences contre 54 pour la CULM. Nous regrettons par ailleurs que la logique de territoire n'ait pas été abordée, notamment par rapport aux trajets domicile-travail, ainsi que la densité de population similaire aux autres communes.

Nous sommes restés sur notre faim ! Bosmie étant une des principales rentrées fiscales du Val de Vienne, le départ serait préjudiciable à cette collectivité, et de l'aveu même de l'interlocutrice, il s'agirait d'une décision politique !!

Dans le précédent bulletin municipal, nous relations la décision du Maire de retirer l'arrêté de déclaration préalable de l'installation d'une antenne-relais de téléphonie mobile rue du Boulou, suite à la mobilisation des riverains.

En avril dernier, le Maire fait adopter une délibération pour installer l'antenne à côté du terrain de football ! Très proche des habitations de la rue de Nexon, de l'aire de jeux pour enfants et du gymnase, ce projet provoque la colère de nombreux riverains du quartier qui signent une pétition pour s'opposer à ce lieu totalement inapproprié.

Dans la foulée, une réunion publique, organisée en septembre, avec l'opérateur Bouygues et CIRCET (l'installateur) n'apporte pas de réponse plausible. À l'heure où nous écrivons ces lignes, le Maire nous informe « continuer à travailler avec CIRCET pour rechercher un nouveau site ». Les riverains sont déterminés et restent mobilisés. L'intérêt général et la plus-value de l'installation d'une telle structure n'ont jamais été prouvés.

Autre sujet récurrent depuis plus de 15 ans, les promesses d'amélioration de la circulation sur le pont, notamment aux heures de pointe. En mars 2023, le Maire nous informe « le dossier connaît des avancées significatives » et en novembre 2023 « confirmation par le Vice-Président de Limoges Métropole en charge des déplacements que « le dossier du pont de l'Aiguille avance ». Aucun dispositif, même en test, n'a été proposé !

Pour l'année 2025, nous continuerons donc à apporter plus que jamais la plus grande attention aux projets de la Municipalité et à nous opposer aux décisions qui ne seraient pas dans l'intérêt des Bosmiauds.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, et surtout une bonne santé pour vous-même et tous ceux qui vous sont chers.

Alexandra MALISSEN, Pierre COLOMBET, Christian SANSONNET.

CONTACT : capbosmie2@gmail.com



MOT DE LA MAJORITÉ

LISTE CITOYENNE D'OUVERTURE POUR BOSMIE L'AIGUILLE

La majorité municipale a, depuis 2020, toujours eu une démarche pragmatique et les actions détaillées dans ce bulletin municipal de 2024 en sont l'illustration. Nous agissons pour améliorer le quotidien des Bosmiauds, qu'il s'agisse d'infrastructures, d'initiatives écologiques, de services ou de soutien aux associations. Ce sont ces enjeux concrets qui guident notre action.

Nous entendons poursuivre cette dynamique en dépit d'un contexte de plus en plus défavorable et dégradé depuis plusieurs années pour les collectivités locales. Le gouvernement difficilement mis en place en septembre 2024, après 2 mois de tergiversations présidentielles, a gardé ce cap de se couper de la réalité des élus de terrain et surtout des besoins des administrés en ponctionnant 5 milliards d'euros sur le budget des collectivités.

Ces coupes gouvernementales sombres ont inévitablement des conséquences sur notre capacité d'investissement avec des dotations de l'État en baisse et des dispositifs d'aides, en profonde réduction comme le fond vert (-1,5 milliard d'euros).

Au-delà de nos investissements, certains projets dans lesquels l'État est engagé nous sont imposés (implantation d'une antenne 5G) pendant que d'autres restent en suspens. Par exemple, pour ce qui concerne notre commune, la problématique du pont de l'Aiguille, en dépit des indications données par la Préfète de la Haute-Vienne en 2023 (partie sous d'autres fonctions depuis) pour l'ouverture d'une concertation d'aménagement, en lien étroit avec la commune d'Isle où se trouve le carrefour avec la RN 21, reste au point mort. Nos sollicitations répétées se heurtent de nouveau au silence des services de l'État.

Ce manque de considération pour une demande qui concerne toute une population, dépassant la simple commune de Bosmie l'Aiguille, nous renforce dans l'idée de proximité pour la gestion de certains dossiers contrairement aux volontés de l'opposition municipale.

En effet, dans une totale méconnaissance des enjeux de territoire, l'opposition municipale souhaite éloigner notre commune de son bassin de vie traditionnelle pour rejoindre la communauté urbaine de Limoges. Cette hypothèse s'est déjà heurtée par le passé à des écueils réglementaires qui se sont renforcés depuis et l'étude financière en pages 6 et 7 nous montre que notre commune n'aurait rien à y gagner tant au niveau budgétaire qu'en termes de services à la population. D'autres communes de la communauté urbaine, éloignées de Limoges sont, par exemple, aujourd'hui confrontées aux problèmes de la mobilité, sans bénéficier du même rythme de bus qu'à Bosmie l'Aiguille ni de la présence d'une gare SNCF.

En dépit de ces obstacles, la majorité municipale continuera à œuvrer dans l'intérêt de toutes et tous, des plus jeunes aux plus anciens. De nombreux projets verront le jour en 2025 avec cette ferme volonté de répondre aux besoins de chacun tant dans les moments compliqués que dans les moments plus légers. L'arrivée de nouveaux professionnels de santé pour une commune de notre taille, quand des plus grandes sont en pénurie, comme les infrastructures mises à disposition des associations témoignent de notre volonté de continuer à agir.

À titre d'exemple, l'Orangerie rénovée et agrandie abritera une nouvelle salle culturelle et de réception qui permettra aux artistes locaux de continuer à exposer leurs œuvres.

Le soutien aux associations, forces vives de notre commune, demeure, durant ce mandat, notre leitmotiv avec la concrétisation de nombreux projets (salle de convivialité, vestiaires du foot...). La construction d'une halle de pétanque viendra témoigner de la poursuite de cette ambition comme celle de rester dans une logique éco responsable puisque l'installation de panneaux solaires permettra d'alimenter en électricité l'ensemble du site Plein Ciel (gymnase, salles associatives et vestiaires) et la récupération des eaux de pluie certains besoins communaux.

Les établissements scolaires ne sont pas oubliés. La rénovation de la cour élémentaire, respectant également notre démarche éco citoyenne, contribue aujourd'hui au bien-être des enfants et des enseignants.

Enfin, malgré un contexte économique défavorable, l'installation ou la reprise de nombreux commerces témoigne du dynamisme et de l'attractivité de notre collectivité.

L'équipe de la majorité municipale, en ce mois de décembre, tient à vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2025. Que celle-ci soit pour chacune et chacun de vous une année pleine d'accomplissements personnels et de réussites.

Zohra ANTARI, Jean Christophe ARTIAGA, Sophie BAZO, Arnaud BROUSSAUD, Florian CAMPOURCY, Sylvain COUTURIER, Jean-Yves DESBORDES, Caroline DUTHU-FILLOUX, Edwige GARNIER-REYMBAUT, Isabelle GAUD, Maurice LEBOUTET, Isabelle MONTAGNE, Maëva MUNOZ, Pierre-Bernard PETITCOLIN, Lisa RODRIGUES, Gilles ROQUES, Jean-Claude SAINTONGE, Marie-France TALLANDIER, Maud TERRACOL.

Contacts utiles :

► Mairie

3 allée du Boucheron
87110 Bosmie l'Aiguille
05 55 39 00 49
Site : <https://mairie-bosmie.fr/>
Facebook : Ville de Bosmie l'Aiguille

Intramuros



► Cabinet médical

– Docteurs Jean-Pascal LEGROS
et Virginie GRIZON SAMIT
8 rue Pédralba - 87110 Bosmie l'Aiguille
05 55 39 01 36
– Docteur Pauline REY (à partir du 3 mars)

► Pharmacie

M. Victor MORIN
Carrefour de la Vienne - 87110 Bosmie l'Aiguille
05 55 39 02 27

► Cabinets d'infirmier-es

– Mme Fabienne PRADEAU
6 rue Pédralba - 87110 Bosmie l'Aiguille
05 55 36 15 26
– Mme Patricia MENARD
26, rue de la Gare - 87110 Bosmie l'Aiguille
06 30 88 17 50
– Mmes Anne DURAND-PEYRUSSIE,
Ludivine MARTIN et M. Jérôme JEANNE
1 bis rue de la Poste - 87110 Bosmie l'Aiguille
06 68 70 97 64 ou 05 55 30 35 33

► Kinésithérapeutes

Mmes Isabelle RENGOT, Eloïse GUILMAN,
Clémence PORTAL et Élodie BOINIERE
(masseur/ostéopathe)
1 bis rue de la Poste - 87110 Bosmie l'Aiguille
06 31 99 64 37

► Sage-femme

M. François CHATENET
1 bis rue de la Poste - 87110 Bosmie l'Aiguille
06 76 99 87 74

► Pédiatre

Mme Elena PIGUET
1 bis rue de la Poste - 87110 Bosmie l'Aiguille
06 76 99 87 74

► Orthophoniste

Mme Kathleen NEVEU
1 bis rue de la Poste - 87110 Bosmie l'Aiguille
06 18 91 64 86

► Dentiste

M. Fabrice RIVIERE
12 rue de la Poste - 87110 Bosmie l'Aiguille
05 55 39 09 96

► Crèche Lous Pitious

10 rue Pédralba - 87110 Bosmie l'Aiguille
05 55 36 12 76

► RPE Farandole (Relais Petite Enfance)

5 rue Pédralba - 87110 Bosmie l'Aiguille
05 55 70 53 07

► Pôle jeunesse

3 rue Maurice Ravel - 87700 Aix-sur-Vienne
05 55 70 08 29

► École maternelle Françoise Dolto

4 rue de la Gare - 87100 Bosmie l'Aiguille
05 55 39 00 27

► École élémentaire Jules Verne

3 place Pierre Crépiat - 87110 Bosmie l'Aiguille
05 55 39 03 68

► Agence Postale et Bibliothèque

8 rue de la Poste - 87110 Bosmie l'Aiguille
05 55 56 22 83

Horaires :

lundi mardi mercredi jeudi vendredi 8 h 30 - 12 h
et vendredi 16 h 30 - 19 h

► Funérarium du Val de Vienne

15 rue de la Briance - 87110 Bosmie l'Aiguille
05 55 56 58 65

► Numéro d'urgence : 112

► Pompiers : 18

► Samu : 15

► Police : 17

► Gendarmerie

3 rue Érasme - 87700 Aix-sur-Vienne
05 55 70 13 58

► EIM (École Intercommunale de Musique Isle Bosmie Condat)

15 rue Joseph Cazautets - 87170 Isle
05 55 50 26 27

► Communauté de Communes du Val de Vienne

24 avenue du Président Wilson
87700 Aix-sur-Vienne
05 55 70 02 69

► Déchetterie

Le Gué de Verthamont - 87110 Bosmie l'Aiguille
06 24 85 66 29
9 h - 11 h 45 / 14 h - 17 h 15



Bulletin municipal officiel de la commune de Bosmie l'Aiguille

Directeur de la publication : Maurice LEBOUTET

Rédaction : Jean-Christophe ARTIAGA et commission communication

Impression : Rivet Presse Édition

